

ECOLE ELEMENTAIRE BLED - SAINT-MAUR DES FOSSES
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
MARDI 3 MARS 2015

Le 3 mars 2015 à 18h 30 à l'école élémentaire O. & E. BLED se sont réunies en conseil d'école les personnes suivantes :

Mme La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, Mme Laporte

M l'Inspecteur de l'Education Nationale de la 7^{ème} circonscription, M Zilberschlag

Municipalité : M. Julien KOCHER (Maire-adjoint délégué à l'enseignement, aux activités périscolaires et à la petite enfance)

Directrice : Mme NAMYSL

Déléguée Départemental de l'Education Nationale : Mme PFOHL

Les professeurs des écoles : Mme MEKACHER, Mme GUEGUEN, Mme MEDALLI, Mme LEVIER, Mme FANIEZ, Mme CLOUET, Mme DESHAYES, Mme DASSIBAT, Mme POISSON, Mme SCHMUCK, Mme MADON, Mme PONS, Mme AUGER, Mme CHARBONNEAU, Mme MICHAELLI, Mme VANDERQUAND, Mme MATHIEU

Pour le RASED : Mme BRISAC, enseignante d'adaptation et Mme Gousset, psychologue scolaire

Psychologue Scolaire, Mme Gousset

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Mme MARTIN, Mme GISCOS, M. FAYOLLE, Mme VANHEERSWINGHEL, Mme SAGNELONGE, Mme BERTHIER, Mme BECH, Mme KHELIF, Mme BECHE

API : M. CLEVES, Mme NOE, Mme VESELINOVIC

FCPE : M. DUQUOC, Mme BOURGAIN,

Secrétaire de séance : Mme VANDERQUAND

La séance débute à 18h 35 et se termine à 21h30.

Questions scolaires :

Mise en place du Registre de Santé et Sécurité au travail : chaque usager de l'école (enseignant, personnel de service, parents, stagiaire...) peut inscrire sur le registre « toutes les observations et toutes les suggestions qu'il juge opportun de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail. » Par ex : fils électriques mal isolés, problème d'hygiène, bruit excessif, organisation des secours, objet endommagé dangereux, risque de chute, violence...

L'école disposera de deux registres : un pour les parents qui sera accessible à l'entrée de l'école, à côté de la loge de la gardienne. Un autre pour les personnels de l'école, accessible dans la salle des maîtres. Les familles seront avisées.

PPMS : l'exercice annuel a eu lieu en février. Cette année, il était orienté sur la circulation des classes à l'intérieur du bâtiment pour valider le déplacement rapide des élèves d'une aile à l'autre si la nécessité se présentait. Mme Namysl rappelle à tous les parents qu'en cas de déclenchement du PPMS, il leur est demandé de ne pas venir à l'école pour récupérer les enfants et de ne pas téléphoner à l'école pour ne pas encombrer le réseau téléphonique. Monsieur l'inspecteur salue le professionnalisme des directeurs d'école.

M. François, Principal du collège Ronsard, se propose de réunir les parents des futurs collégiens pour leur donner des informations sur le passage au collège.

La PEEP demande si une rencontre pourrait être envisagée avec le collège Louis Blanc. M. l'Inspecteur contactera M. Berradhia, Principal Adjoint, pour appuyer cette demande.

Comme chaque année, L'API organise aussi une réunion d'information le 18 mars. Une communication sera faite dans les cahiers des élèves de CM2.

Rencontres parents/enseignants : seules celles du début de l'année ont pu se tenir. Avec le plan Vigipirate attentat, il est difficile d'en organiser d'autres à cause du filtrage des entrées. La solution pourrait être de les regrouper sur plusieurs soirées ou samedis matins par cycle. Les enseignants vont y réfléchir.

Monsieur l'inspecteur souhaite que les équipes travaillent sur l'objectif de ces réunions

Sorties des élèves à 16 h 30 : le transfert de la sortie des CP vers le 91 av Carnot a généré un flux d'élèves supplémentaire qui retarde considérablement les sorties, certains enfants ayant des activités extrascolaires qui commencent à 16 h 45.

Des parents demandent à faire sortir les CP seuls par une porte. Réponse : c'est impossible car cela engorgerait encore plus l'autre porte. Si le plan Vigipirate Attentat venait à être allégé, cette situation pourrait être reconsidérée.

Pour créer un site d'école, l'école Bled s'est abonnée à Beneylu.School. C'est un espace numérique de travail spécialement conçu pour l'école primaire. Le site propose une version école, qui permet à chaque directeur de mieux communiquer avec les parents et une version classe qui contient un blog, une messagerie sécurisée, une médiathèque multimédia et un cahier de texte électronique. Seules les classes des enseignantes qui ont souhaité participé, sont concernées. Les codes d'accès ont été donnés, il n'y a plus qu'à se connecter.

Néanmoins les enseignants rencontrent des difficultés avec l'interface qui leur semble difficile d'accès et constatent un nombre peu élevé de connexions des parents.

Monsieur l'inspecteur note que cette démarche s'inscrit pleinement dans l'objectif départemental d'accès au numérique. Il précise que cet outil dont l'objectif est de rendre l'école plus lisible doit être signifiant et doit servir les apprentissages.

Les parents s'inquiètent des absences des enseignants en janvier dernier. Madame la directrice académique répond que c'est lié à l'épidémie de grippe qui a sévi. Dans ces cas là, tout le monde est touché : enseignants, remplaçants, parents, enfants. Les 40 postes supplémentaires créés dans le département n'ont pas permis d'assurer tous les remplacements.

Quand des enseignants sont absents, la directrice appelle l'inspection départementale. La secrétaire recueille les appels de toutes les écoles et envoie les remplaçants en fonction des besoins. Parfois les absences sont nombreuses et les remplaçants ne suffisent pas à combler. Il est impossible de prévoir les remplacements, c'est lié aussi aux autres écoles. On ne sait jamais avant 8 h 40- 8 h 45 si l'enseignante va pouvoir être remplacée, c'est la raison pour laquelle la communication est difficile avec les familles. Quand c'est possible la directrice appose une affiche à la porte de l'école. La situation est différente en cas de long remplacement.

Les parents souhaitent que les enseignants occupent les élèves des enseignants absents ou aient à disposition un « kit d'occupation » pour les occuper. Réponse des enseignants : les enfants n'ont pas toujours envie de travailler.

Coopérative, situation des comptes : chaque classe dépense en fonction des versements des familles de la classe moins 10% reversés à la coop centrale.

En banque = 4228.59€

En caisse = 420.22 €

Les cotisations des familles = 6676.50€

Les photos= 1714.80€

Les dépenses des classes = 2392.93€

Les dépenses pour l'école = 5376.61 €

((cirque, tapis de gym, maquettes, peinture panneaux...))

Sorties de fin d'année : elles peuvent être maintenues si elles sont effectuées en car avec une autorisation écrite des parents. Madame la directrice académique rappelle que c'est le directeur d'école qui est responsable. Elle rappelle aussi que ce qui est important ce n'est pas la sortie en elle-même mais l'objectif de la sortie. Il faut toujours se demander quel est le profit pour les élèves, qu'est-ce qu'ils apprennent lors de ces sorties.

Dans ce contexte, Mme Namysl n'autorisera pas les déplacements en métro. Cette situation va entraîner un surcoût pour les cars scolaires. Les enseignants demandent s'il est possible d'augmenter la dotation budgétaire allouée à l'école pour les cars. M Kocher répond que ce ne sera pas possible compte tenu des contraintes budgétaires de la municipalité.

Les sorties de proximité (installations sportives...) sont à nouveau autorisées.

Classes transplantées : 3 classes vont partir pendant la même semaine, du 16 au 20 mars

Les CM2 sur les plages du débarquement

Le CM1-CM2 dans les Côtes d'Armor

Les enseignantes demandent si la police municipale pourrait faire en sorte que les espaces de stationnement pour les bus devant l'école soient libres le jour du retour, prévu vers 16h.

Kermesse : au dernier conseil d'école il avait été dit que la directrice ne voulait plus organiser la kermesse. Les parents proposent une co-organisation avec les enseignants. Les enseignants vont se réunir pour apporter une réponse.

Mme Laporte précise qu'il faudra contrôler toutes les entrées.

Pour Monsieur l'inspecteur, si c'est l'OCCE (coopérative) qui organise, ça peut avoir lieu sur le temps scolaire, mais sans la présence des parents d'élèves.

Pont du 9 mai : Madame la directrice académique précise que la question n'est pas simple à résoudre. Cette demi-journée s'inscrit dans un calendrier national. Pour modifier une journée, le CDEN doit être consulté. La Rectrice l'a mis à l'ordre du jour du prochain CDEN des 3 départements. Nous aurons une réponse la semaine prochaine. Les parents rajoutent que le report sur un autre samedi permettrait de tester un samedi à 3 heures et d'éviter le fort taux d'absentéisme prévu ce week-end.

Question diverse à l'initiative de la PEEP sur les rythmes scolaires

La PEEP a souhaité évoquer le courrier que M. Berrios, Député-Maire de Saint-Maur, a adressé à Madame la directrice académique, lui indiquant que les fédérations n'avaient pas exprimé le souhait de revenir sur l'organisation de la semaine scolaire. La PEEP tient à préciser que ce n'est en aucun cas sa position. Au regard des résultats de la consultation menée auprès des parents de Saint-Maur fin 2014, elle a clairement évoqué avec M. Berrios début janvier la forte opposition des parents à la réforme en général mais aussi au maintien de la demi-journée le samedi matin, demandant la mise en place d'une réflexion de fond pour envisager un report sur le mercredi matin avant 2017.

La PEEP et la FCPE précisent également à Madame la directrice académique qu'aucune concertation n'a été organisée par la municipalité en vue de la construction du PEDT avec les différents partenaires, puisque nous attendons toujours la mise en place d'Etats Généraux, annoncés l'été dernier. Madame La Ministre a pourtant clairement spécifié que le PEDT, qui organise la complémentarité entre les activités scolaires et périscolaires, devait s'établir en partenariat avec tous les acteurs concernés. Les directeurs d'école doivent être consultés, de même que le conseil d'école, ce qui n'a pas été le cas.

Madame la directrice académique reconnaît que cette réforme rencontre beaucoup de résistance et qu'elle est difficile à mettre en place. Le budget de l'Education nationale est le premier de l'état, il est donc important que la réforme atteigne son objectif d'accroître la réussite scolaire tout en diminuant les inégalités (Des études montrent que la France est le pays de l'OCDE qui reproduit le plus les inégalités). Selon elle, la fatigue ressentie est davantage liée à l'articulation entre les temps scolaires et périscolaires plutôt qu'au rajout d'une demi-journée. Elle rappelle que la France était le seul pays d'Europe à 4 jours d'enseignement hebdomadaire. Elle rappelle également la nécessité de travailler ensemble pour le bien être des enfants. . Quant au PEDT, s'il ne contient pas de révision du temps scolaire (mercredi, samedi ou heures dans la semaine), ce que la mairie confirme, il est à remettre pour fin juin. Une concertation spécifique va être organisée par la mairie sur ce PEDT, avec les représentants des associations de parents à l'échelle de la ville, avant envoi à Madame la directrice académique.

La FCPE souhaiterait que la durée scolaire soit portée à 3h le samedi matin, soit réellement allégée au moins lors d'une demi journée, et ainsi permettre l'organisation de véritables activités périscolaires. La PEEP précise que les résultats de sa concertation montrent que très peu de parents souhaitent une modification des horaires du samedi, ils demandent avant tout un report au mercredi.

Madame la directrice académique rappelle que les temps d'attention de l'enfant ne couvrent pas la matinée entière et qu'il est important de tenir compte des pics de vigilance. Elle ajoute que cet aspect peut être reconsidéré avec la municipalité.

Les enseignants souhaitent le report sur le mercredi matin ou à défaut 3 heures le samedi matin. Ils parlent de l'absentéisme du samedi. Ils trouvent également que la pause méridienne est trop longue. . Ils déplorent, comme les parents, que les réunions de travail avec la commune l'année dernière sur l'organisation des activités périscolaires n'aient servi à rien.

Mme Pfohl, DDEN, rappelle l'importance de la laïcité et regrette l'intrusion de la politique dans les décisions concernant l'école de la République. Il est selon elle primordiale que tous les élèves bénéficient des mêmes bases d'apprentissage partout en France.

Monsieur l'inspecteur félicite l'équipe enseignante pour les capacités d'adaptation dont elle a fait preuve lors de cette rentrée scolaire et pour les pratiques pédagogiques innovantes qu'elle a su mettre en place au regard des nouveaux rythmes.

M Kocher dit que pour l'instant le débat mercredi/samedi ne sera pas rouvert, ni les deux heures du samedi matin. La municipalité souhaite ne pas tout modifier maintenant mais plutôt se concentrer à bonifier l'existant. Pour lui les avis sur la pause méridienne et les deux heures du samedi matin ne sont pas partagés. Pour la pause méridienne, cela facilite la rotation entre les deux services. Quant à la tenue des Etats Généraux de l'éducation à Saint-Maur, cela va arriver. La tenue de ces états généraux aidera à la rédaction du PEDT.

Questions extra scolaires :

Travaux en cours : le tableau est étudié :

- Le auvent : une étude va être menée sur une école test. Si c'est concluant Bled fera partie des écoles prioritaires
- Les aimants : leur changement est à l'étude
- L'odeur d'urine dans les toilettes garçons : pas de solution pour l'instant
- Parkings à vélo/trottinettes : des emplacements ont été créés devant l'école pour le public et pour les enseignants à côté du coin fumeur. La pose d'une dalle est à l'étude. Les enseignants et les animateurs qui viennent à vélo auront une clé pour accéder à cet espace. La demande va être faite auprès de la mairie.
- Problème des fenêtres qui ne ferment pas correctement : un serrurier va passer rapidement pour voir s'il peut réparer ou s'il faut déposer la fenêtre.
- création d'un point d'eau : ça va être fait à côté de la classe de Mme Poisson
- stores pour les TNI = passer la commande dans l'investissement
- pose d'une horloge dans la cour = non
- pose d'une rampe = non, possibilité d'entrer par le portail av H. Martin
- rallonge de la sonnerie PPMS : les techniciens sont passés
- rehausser la gâche de la porte d'entrée = revoir le problème avec Mme Houeix
- interrupteurs autonomes : c'est fait pour le CPB et le CE1B, ça ne peut pas se faire pour le préau

Retards dans les livraisons de commandes = problème récurrent signalé à chaque conseil. M Kocher est étonné et signale qu'il n'y a pas d'autres soucis dans les autres écoles. Il faut faire remonter les problèmes. Mme Namysl répond qu'elle a signalé plusieurs fois ces dysfonctionnements.

Cartouches d'encre sur les crédits mairie = Les enseignantes peuvent utiliser le crédit mairie pour commander autant de fournitures qu'elles le souhaitent mais n'ont pas le droit de commander une cartouche d'encre pour une imprimante qu'elles ont dans leur classe suite à une donation des parents. Elles souhaiteraient que cette règle soit modifiée. De plus, la PEEP demande que soit pris en compte le cas particulier de la CLIS. Les impressions couleur sont indispensables pour faciliter les apprentissages. Aujourd'hui, ce sont des parents d'élèves qui fournissent à l'enseignante les cartouches d'encre couleur. Ils demandent à la municipalité de prendre ce poste à sa charge. M Kocher va étudier cette possibilité.

Utilisation des locaux scolaires : est-ce qu'il est possible que la chorale et les cours de danse aillent ailleurs, notamment à la maison des associations ou dans d'autres écoles ? M Kocher répond que s'ils sont dans l'école, c'est qu'il n'y a pas de place ailleurs, Mme Namysl demande d'étudier la question quand même.

Projet OPPIDUM : une demande de dotation supplémentaire a été envoyée.

- installation de TNI dans les classes de CM1 et de CM2 = cela devrait être fait durant l'été prochain.
- boîtiers CPL dans chaque classe = non
- équipement de la CLIS = à voir
- ordinateur portable + vidéo projecteur pour l'école, comme c'était prévu en avril 2013 = non

Cantine/ateliers : 2 types d'ateliers sont mis en place.

- les ateliers libres tels que jeux de société, ping-pong, baby foot, danse, sport dans la cour...
- les ateliers plus spécialisés :

- association Lire et faire Lire qui vient raconter des histoires aux enfants : ça a lieu le mardi midi, 2 groupes CP et CE1 de 4 à 5 enfants chacun.
- Echecs, inscriptions en début d'année, à peu près 15 enfants par niveau et rotation tous les trimestres
- Théâtre le jeudi, 15 enfants
- Comédie musicale le jeudi et le vendredi, environ 20 enfants

Présence du référent de cantine en conseil d'école pour répondre aux questions = non

Madame la directrice académique dit tout le plaisir qu'elle a eu de participer à cette réunion. Elle nous demande de bien réfléchir aux sujets à aborder au prochain conseil d'école. La réforme des rythmes doit être repensée, elle est à faire vivre.